



DÉPARTEMENT DE L'AUBE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

29 mai 2026

DATE D'AFFICHAGE

29 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRÉSENTS 25

VOTANTS 29

La séance ouverte à 17 h 30 est présidée par
Monsieur Olivier GIRARDIN, Maire.

Conseil Municipal

Séance du 05 juin 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Djamila HADDAD, M. Michaël THOMAS, Mme Véronique BOURGEOIS – SCHEFFMANN, M. Jean - Paul BRAUN, Mme Ulku YANIK, M. Bernard CHAMPAGNE, Mme Aicha HIMEUR, M. David PARISON, Mme Sandrine DA CUNHA, M. Dany GESNOT, Mme Sophal DUONG, M. Julien MAUVIGNANT, Mme Marie - Claude DEFONTAINE, M. Heidj – Abdelkader OULD-SMAA, Mme Nadège NACRIER, Madame Estelle LUJAN, M. Avci MURAT, Mme Corinne PREDIERI, Mme Marie BENKASSA, M. Philippe COUDROT, Mme Martine NORBERTI, Mme Laure SERFASSE, Mme Marie-Noëlle RANCUREL, M. Abdelkhalak EL HARCHAOUI.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Olivier GIRARDIN, Mme Cécile PAUWELS (donne pouvoir à M. GIRARDIN), Mme Léa REGNAULT (donne pouvoir à Mme Sandrine DA CUNHA), M. Xavier LIEHN (donne pouvoir à Mme Sophal DUONG), M. Ghislain GIMBERT (donne pouvoir à madame Laure SERFASSE), M. Belkader CHABY, M. Moumouni Josselyn HOUNMENO, M. Claude LEGAUX, M. Soufiane SEBBARI (donne pouvoir à Mme Nadège NACRIER).

Julien MAUVIGNANT a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

DÉLIBÉRATION N°51/2026 RAPPORTÉE PAR : M. PARISON
SN / GG

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

L'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que « Lorsque le Compte Administratif est débattu, le Conseil municipal élit son Président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote ».

Il vous est donc proposé d'élire monsieur David PARISON.

L'ensemble du Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART
VOTE	30			

Monsieur le Maire donne la présidence à M.PARISON et sort de la salle.

Le Compte Administratif, bilan financier du Maire ordonnateur est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget de l'exercice écoulé. Il permet de comparer les autorisations budgétaires votées par le Conseil municipal pour chaque chapitre et chaque article aux réalisations effectuées par le Maire.

Conformément à l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le vote du compte administratif s'inscrit dans une chronologie des opérations de clôture de l'exercice :

- production du compte de gestion par le comptable public au plus tard le 1^{er} juin suivant l'exercice.
- vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion par le Conseil municipal avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Le résultat de clôture au 31 décembre 2025 figurant au compte administratif est de – 1 894 799,47 €.

Il est constitué du résultat de l'exercice 2025 (déficit ou excédent constaté de l'ensemble des deux sections), auquel s'ajoute le résultat à la clôture de l'exercice précédent, c'est-à-dire au 31 décembre 2024, et la part de ce résultat affectée à l'investissement et au fonctionnement lors de l'année 2025.

Il convient de déduire de ce résultat de clôture les restes à réaliser en dépenses et en recettes pour obtenir le résultat définitif de l'exercice.

Le résultat définitif de l'exercice budgétaire 2025 de la Ville de La Chapelle Saint-Luc se présente donc ainsi :

Résultat de fonctionnement 2025	
A- Résultat de l'exercice	682 713,82 €
B- Résultat antérieur reporté (c/002)	1 160 494,90 €
C-Résultat à affecter (A+B)	1 843 208,72 €

Résultat d'investissement 2025	
D- Résultat de l'exercice	- 2 294 907,36 €
E- Résultat antérieur reporté (c/001)	-1 443 100,83 €
F-Résultat à affecter (D+E) (D/001)	- 3 738 008,19 €

G- Solde des restes à réaliser au 31/12/25	3 804 557,00 €
Restes à réaliser en dépenses	3 218 151,00 €
Restes à réaliser en recettes	7 022 708,00 €

H- Besoin de financement (compte1068)	- €
I- Résultat de fonctionnement inscrit au BS 2026 (compte R002)	1 843 208,72 €

• SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les évolutions observées sur les 3 derniers Comptes Administratifs sont les suivantes :

Les réalisations sont conformes aux prévisions budgétaires à hauteur de 95,53% en dépenses et à hauteur de 100,08 % en recettes.

		CA 2023	CA 2024	BUDGET 2025	CA 2025
	TOTAL DÉPENSES	21 232 622,73 €	23 177 087,93 €	23 350 246,00 €	22 306 245,73 €
011	Charges à caractère général	4 062 450,18 €	4 275 876,64 €	4 622 546,00 €	4 012 073,79 €
012	Dépenses de personnel	13 745 153,95 €	14 388 731,89 €	14 960 000,00 €	14 959 660,66 €
014	Atténuations de produits	9 502,00 €			
65	Autres charges de gestion courante	1 648 535,80 €	2 001 460,44 €	2 379 700,00 €	2 055 600,45 €
66	Charges financières	274 442,96 €	320 027,34 €	380 000,00 €	329 313,82 €
67	Charges exceptionnelles	174 319,37 €		8 000,00 €	309,73 €
68	Dotations provisions semi budgétaires	36 800,00 €	102 000,00 €	- €	- €
042	Opérations d'ordre	1 281 418,47 €	2 088 991,62 €	1 000 000,00 €	949 287,28 €

		CA 2023	CA 2024	BUDGET 2025	CA 2025
	TOTAL RECETTES	24 877 277,29 €	24 203 490,08 €	22 969 725,27 €	22 988 959,55 €
013	Atténuations de charges	938 821,94 €	926 576,45 €	836 599,00 €	791 275,94 €
70	Produits des services du domaine	1 019 366,96 €	815 801,27 €	757 250,27 €	884 096,10 €
73	Impôts et taxes	10 563 660,41 €	4 043 993,00 €	4 033 000,00 €	4 036 827,00 €
731	Fiscalité locale		6 596 803,43 €	6 615 500,00 €	6 514 856,94 €
74	Dotations et participations	9 465 494,39 €	10 019 962,16 €	10 390 172,00 €	10 387 463,55 €
75	Autres produits de gestion courante	108 402,33 €	323 245,96 €	173 284,00 €	215 731,20 €
76	Produits financiers	18 284,44 €	56 515,56 €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	2 600 213,65 €	441 410,93 €	15 000,00 €	9 788,82 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	150 000,00 €		42 000,00 €	42 000,00 €
042	Opérations d'ordre	13 033,17 €	979 181,32 €	106 920,00 €	106 920,00 €

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement 2025 s'élèvent à 8 628 250,91 € dont :

- Des dépenses financières à hauteur de 784 945,87€.
- Des dépenses d'équipement pour 7 843 305,04 € :

		CA 2023	CA 2024	BUDGET 2025	CA 2025
	TOTAL DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	3 388 687,91 €	6 906 299,34 €	11 233 824,00 €	7 843 305,04 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			18 573,00 €	18 299,36 €
204	Subvention d'équipement versées			155 000,00 €	- €
21	Immobilisations corporelles			1 756 723,00 €	647 123,82 €
23	Immobilisations en cours			1 146 286,00 €	466 799,04 €
	Total des opérations d'équipement votées	3 388 687,91 €	6 906 299,34 €	8 157 242,00 €	6 711 082,82 €
	TOTAL DÉPENSES FINANCIÈRES	807 746,91 €	723 893,29 €	1 904 035,17 €	784 945,87 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 377,48 €	19 233,16 €	32 675,00 €	32 575,51 €
16	Emprunts et dettes assimilées	778 369,43 €	704 660,13 €	1 871 260,17 €	752 270,36 €
27	Autres immobilisations financières			100,00 €	100,00 €
	TOTAL DES DEPENSES RÉELLES	4 196 434,82 €	7 630 192,63 €	13 137 859,17 €	8 628 250,91 €

		CA 2023	CA 2024	BUDGET 2025	CA 2025
	TOTAL RECETTES D'ÉQUIPEMENT	580 133,73 €	2 299 762,16 €	9 432 221,00 €	3 547 387,08 €
13	Subventions d'investissement	580 121,34 €	1 299 762,16 €	6 254 820,00 €	1 347 387,08 €
16	Emprunts et dettes assimilées	12,39 €	1 000 000,00 €	3 177 401,00 €	2 200 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES FINANCIÈRES	2 065 783,39 €	3 632 715,37 €	2 647 350,00 €	1 943 589,19 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	265 215,34 €	3 632 065,37 €	1 969 350,00 €	1 941 889,19 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 800 081,63 €			
16	Emprunts et dettes assimilées		650,00 €		1 600,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	486,42 €			
27	Autres immobilisations financières				100,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations			678 000,00 €	
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES	2 645 917,12 €	5 932 477,53 €	12 079 571,00 €	5 490 876,27 €

	2025
Travaux du complexe Lucien PINET	524 993,30 €
Travaux du complexe aquatique AQUALUC	1 387 754,34 €
Construction et rénovation de crèches	2 027 401,00 €
Toiture de l'école élémentaire Jean JAURÈS	481 046,58 €
Vitraux de l'église Saint-Luc	268 575,10 €
Éclairage public-extension/renforcement	113 568,65 €
Enveloppe des services	366 547,16 €
Travaux dans divers bâtiments	305 845,28 €
Travaux dans le cadre de la DPV 2020 (signalétique des bâtiments, façades centre culturel ...)	206 357,46 €
Travaux dans le cadre de la DPV 2023 (travaux sur les bâtiments scolaires, et Ville)	263 822,71 €
Travaux dans le cadre de la DPV 2024 (travaux sur les bâtiments scolaires, et Ville)	213 795,33 €
Travaux dans le cadre de la DPV 2025 (travaux sur les bâtiments scolaires, et Ville)	313 228,40 €
Création d'une voie douce rue Jean MERMOZ	47 979,63 €
Création d'une voie douce rue Ferdinand BUISSON	88 909,60 €
Création d'une forêt urbaine	191 598,60 €
Travaux équipements sportifs (dépose du synthétique rue de la Douane, pare ballons)	73 040,64 €
Transfert des serres municipales	99 535,99 €
Travaux du stand de tir	7 728,00 €
Travaux de voirie rue Maréchal LECLERC	609 439,63 €
Travaux de voirie (diverses voiries) et aménagement (aire de jeux)	239 756,64 €
Divers (branchement d'eau, relevés topographiques ...)	12 381,00 €
	7 843 305,04 €

Après saisine de la commission Administration générale – Budget – Ressources internes du 26 mai 2026.

L'ensemble du Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- **DE DONNER** à monsieur Maire, acte de la présentation faite du Compte Administratif 2025.
- **DE CONSTATER** les identités de valeurs avec les indicateurs du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser.
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

**Les conclusions du rapport mis aux voix
donnent les résultats suivants**

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART
VOTE	26		3	

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Pour le Maire empêché,
La 1ère Adjointe,
Olivier GIRARDIN
Cécile PAUWELS

Le secrétaire,
Julien MAUVIGNANT